© J.-C. Rollette

Village vigneron vu du Peu de la Crou

© FFRandonnée 2017. Textes : Office de tourisme de la vallée de Montluçon et Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Allier. Entretien : Communauté d'Agglomération de Montluçon. RFN22-2 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.

Rando Fiche®

PR 2

L'ancien vignoble domératois

Domérat

SITUATION
Domérat, à 7 km au nord-ouest de Montluçon par les D 745 et D 605

PARKING
ancienne gare de Voreilles

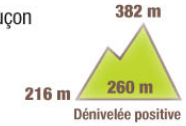

GPS point de départ
N 46.35195°
E 2.54027°

3H30
13,8KM

Balade facile sur de larges chemins de terre. À la zone naturelle de prairies succède un itinéraire au relief plus marqué traversant l'ancien vignoble.

À DÉCOUVRIR *EN CHEMIN*

• villages vignerons de Vignoux et Prunet • point de vue sur la vallée du Cher • la Font-Claude (« font » en bourbonnais signifie fontaine, où l'on s'approvisionnait en eau)

© J.-C. Rollette

Panorama sur Montluçon et la vallée du Cher

Montluçon COMMUNAUTÉ

Office de tourisme vallée de montluçon

FFRandonnée Allier
les chemins, une richesse partagée

Ne pas jeter sur la voie publique

200320191947-491

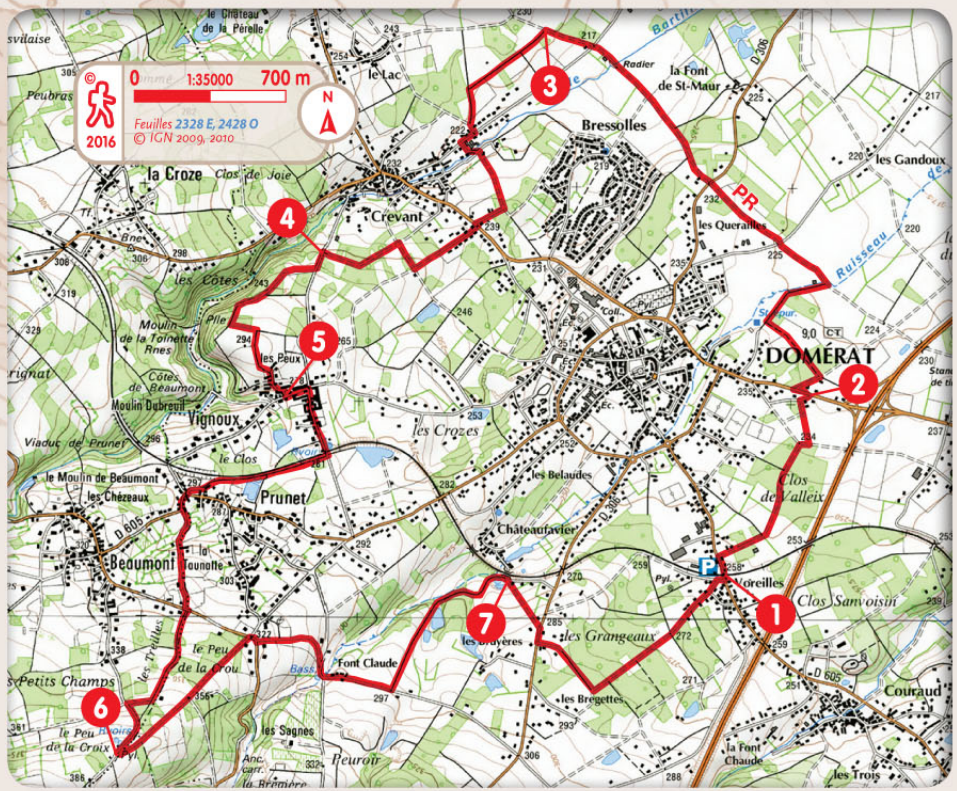

© C. Durin-Pradeau

La Font-Claude

BALISAGE
jaune

DIFFICULTÉS !
aucune

À DÉCOUVRIR *DANS LA RÉGION*
• Domérat : font Saint-Maure (fontaine), église Notre-Dame (crypte), chapelle Saint-Abdon • Huriel : église romane, donjon de la Toque, village d'art • Treignat : plan d'eau d'Herculat • Saint-Désiré : église romane et chapelle Sainte-Agathe

INFOS TOURISTIQUES
• Office de Tourisme de la Vallée de Montluçon, 04 70 05 11 44, www.montlucontourisme.com

COMITÉ DE L'ALLIER,
06 40 10 33 65, www.ffrandonnee-allier.fr

HÉBERGEMENTS *Pensez à réserver !*
www.montlucontourisme.com

1 Descendre par la rue Jean-Jaurès sur 50 m, puis tourner à droite et poursuivre tout droit. À la patte d'oie, bifurquer à gauche. À hauteur du stade, tourner à droite puis à gauche pour passer entre le stade et le parking. Franchir la barrière et poursuivre tout droit pour retrouver l'avenue Marx-Dormoy.

2 Traverser, aller à gauche puis rapidement à droite. À la fin du chemin herbeux, virer à droite et, au bout de la voie, bifurquer à gauche. Couper la petite route, la D 306 (à droite, à 500 m, font Saint-Maur), la rue Émile-Zola pour arriver à la jonction avec le PR 1.

3 Obliquer à gauche puis de nouveau à gauche (séparation d'avec le PR 1) et gagner l'entrée de Crevant. Par la rue Émile-Zola à droite, la rue du Gué à gauche, aboutir au ruisseau de Bartillat ; le franchir. Monter à droite (à l'arrière, vue sur Crevant), aller à droite, traverser la D 916. Continuer par le chemin des Rondières. Se diriger à droite puis à gauche jusqu'à une route.

4 Suivre la route à gauche. L'itinéraire se poursuit à droite en s'élevant dans les friches. En haut, virer à gauche puis à droite (vue sur Domérat et la vallée du Cher). Rejoindre Vignoux. descendre la rue du Clos-des-Peux.

5 Entrer dans la rue du Vignoble à gauche, la rue Barnier à droite et franchir le passage à niveau. Avec la voie ferrée à droite, parvenir à Prunet. Prendre la D 605 à gauche ; dans le virage, gagner la Taunatte. Après le hameau, couper la D 151 et grimper à gauche jusqu'au lieu-dit Peu-de-la-Crou. À l'intersection, continuer à gauche dans le chemin goudronné pour rejoindre les hauteurs (pylone, point de vue sur Quinssaines, Montluçon, Huriel, Vallée du Cher).

6 Descendre tout droit par le chemin en angle aigu à gauche. Prendre la D 151 à droite sur 50 m, continuer à gauche vers la Font-Claude. Poursuivre par la route sur 300 m, s'engager à gauche et continuer jusqu'au pont de la voie ferrée.

7 Remonter à droite, emprunter la D 306 à droite. Ensuite, obliquer sur le chemin à gauche. Il s'incurve à droite puis à gauche à travers les taillis et ramène à la voie ferrée.

PATRIMOINE

DOMÉRAT ET LA VIGNE : UN LIEN MILLÉNAIRE

La culture de la vigne est attestée dès le XII[e] siècle. Domérat approvisionnait les abbayes marchoises. À la Révolution, après la vente des biens du clergé, héritages et partages morcellent le vignoble en milliers de clos. Sa surface progresse encore : 500 ha en 1817 et plus de 1 000 ha vers 1800. Le phylloxéra, qui sévit dès 1887, aurait pu lui être fatal. L'arrachage des plants contaminés et la replantation en nouveaux cépages maintiennent la vigne qui couvre un tiers de la commune en 1908. Cependant, de 1914 à 1999, elle subit un irrémédiable déclin. La toponymie (la Cave, le Cellier, Vignoux), les saints protecteurs Vincent et Abdon, les noms de rues – des Cuvages, de l'Alambic – et la statue de Bacchus perpétuent le souvenir.

© J.-C. Roilette

La vigne de la Taunatte

200320191947-491